



Courçay

Actu

Lettre d'information n°4

Vos élus vous informent

SOMMAIRE

- Nouveauté : les projets de l'association Puzzle
- Point sur le travail des commissions et les projets en cours

BIENVENUE

Votre mairie est ouverte au public les mardis et jeudis de 13h30 à 18h30 (17h45 en période de couvre-feu), les mercredis et vendredis de 9h à 12 h.

Un accueil téléphonique est à votre disposition tous les jours sauf le mercredi après-midi.

Prochaine permanence des élus : le 5 février de 9h30 à 12h (1^{er} samedi du mois)

Email : mairiedecourcay@wanadoo.fr

Tél. : 02 47 94 16 06

Bibliothèque : <https://courcay.bibli.fr/>

AGENDA

- Conseil Municipal : le 2 février (voir affichage et site internet)
- Conseil communautaire : le 4 février

Après-midis jeux de société pour les jeunes avec Puzzle



L'association Puzzle, basée à Reignac, propose de multiples activités aux adultes, jeunes et enfants, notamment le mercredi et pendant les vacances scolaires (<http://www.asso-puzzle.fr/>).

Elle vient également de lancer une **ludothèque**, particulièrement pour les périodes de confinement (<http://www.asso-puzzle.fr/ludotheque-article-4-17-113.html>).

Avec la commune de Courçay, elle va démarrer en mars des après-midis « Jeux de société »

pour les jeunes de 11 à 17 ans. Ces animations gratuites auront lieu, si les conditions sanitaires le permettent, les **mercredis 17, 24 et 31 mars de 14h à 17h30, salle des associations**. Vous pouvez obtenir des renseignements et vous inscrire auprès de la mairie (<https://www.courcay.fr/>).

La commune a d'autres projets avec Puzzle. Cette dernière va l'accompagner pour la création et le suivi d'un **conseil municipal de jeunes à la rentrée 2021-2022**.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, des animations en direction des adultes (formations au numérique, premiers secours, œnologie...) pourraient également être mises en place dans notre commune en fonction des demandes.

Vaccination COVID-19 :



Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie qui vous aidera à prendre rendez-vous dans l'un des centres de vaccination.

URGENT – Pré-inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2021

La carte scolaire pour la rentrée prochaine est à l'étude dès maintenant au niveau de l'inspection académique. Aussi, nous avons besoin de connaître avec le plus de précisions possibles les effectifs futurs de notre école. Merci aux parents dont les enfants feront leur première rentrée à l'école de Courçay en septembre 2021 de venir à la mairie munis de leur livret de famille afin de procéder à leur pré-inscription. La connaissance de ces effectifs nous permettra d'étayer nos courriers en direction de l'inspection dans l'espoir de conserver la 1/2 classe qui nous a été attribuée en 2020, voire même d'obtenir une ouverture de classe.

INFORMATIONS SUR LES PROJETS ET CHANTIERS DE LA COMMUNE

1. Modernisation du réseau électrique au Haut Vau

Des constructions neuves, des extensions, des rénovations énergétiques vers des pompes à chaleur etc. ont rendu le réseau électrique du Haut Vau sous-dimensionné. Les travaux de renforcement électrique permettront d'améliorer la qualité et la puissance de l'énergie distribuée et d'adapter le réseau public d'électricité à la consommation des usagers. Démarrage prévu à partir du 25 janvier 2021. Les travaux comprendront la mise en place d'un transformateur chez un particulier qui a accepté de l'héberger dans son jardin et des excavations sur la voirie pour assurer les relais. En conséquence, les opérations de restauration de la voirie prévues dans la zone ne seront entreprises qu'à l'issue de ces travaux.

2. Les travaux de voirie programmés en 2021

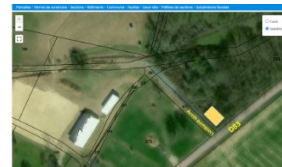
Les travaux prévisionnels de voirie pour 2021 sont les suivants :

- rappel : le Haut Vau et la Gagnerie : travaux suite à la modernisation du réseau
- le Haut Vau : revêtement, le pluvial, déflachage
- le Vau
- la Gagnerie
- VC de Chemallé vers D 943
- traitement des nids de poule sur les 22,4 km de routes communales
- l'entretien général de ces routes par le camion de gravillonnage.

Une programmation pour 2022 est également en cours d'établissement.

Bien évidemment, en cas d'urgence, il est toujours possible de réorganiser le planning. N'hésitez pas à nous alerter.

3. Modernisation du service de prévention incendie à Fontenelle et La Dreunière



Ces dernières années, le hameau de Fontenelle a vu un certain nombre d'autorisations de construire être accordées, au détriment de la sécurité et de la prévention incendie qui n'étaient plus assurées. Pour y remédier, une bâche-réserve d'eau de 120 m³ sera installée courant mars 2021 financée par le budget communal. Elle sera commune aux 2 hameaux de Fontenelle et La Dreunière. M. Bonas, habitant La Dreunière, a fort aimablement accepté l'installation de cette réserve sur une parcelle lui appartenant.

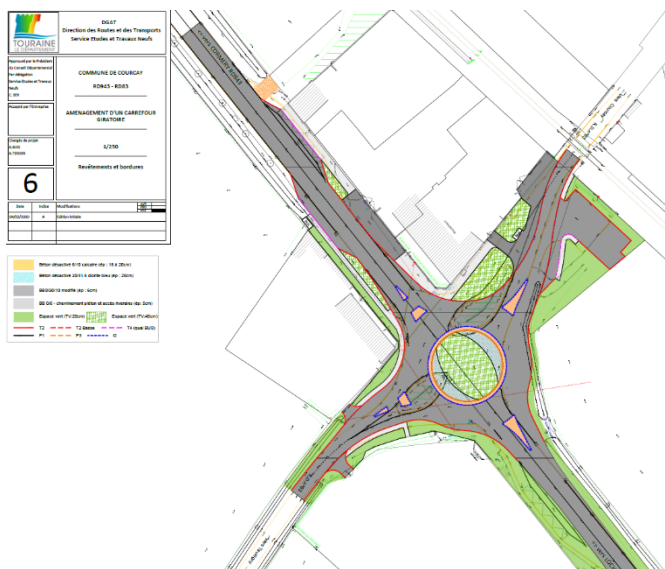
4. Amélioration de l'accueil du public à la mairie

L'équipe municipale souhaite aménager un nouvel espace « Accueil » au rez-de-chaussée de la mairie dans le but :

- de faciliter l'accueil du public à la mairie évitant aux personnes d'emprunter l'escalier menant au 1^{er} étage,
- de se rapprocher des normes d'accueil des personnes à mobilité réduite,
- d'accueillir le public dans un espace plus confortable et dans le respect de la confidentialité.

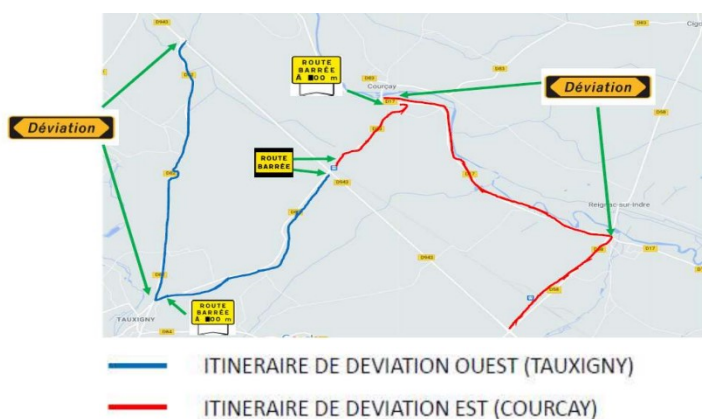
Dans cette perspective, la municipalité a sollicité une subvention au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR). La demande est en cours de traitement.

5. Planning de réalisation du giratoire de Rouvres



Le début des travaux est programmé la semaine du 22 février ou du 1^{er} mars 2021. Un premier arrêté temporaire de circulation a été pris par le département, destiné à fixer les mesures de déviation et de régulation du trafic routier. Il sera affiché.

Les itinéraires à prévoir sont les suivants :



En raison des conditions sanitaires, la réunion publique prévue le 1^{er} février pour vous informer ne pourra se tenir. Toutefois, un flyer d'information sera distribué dans les boîtes aux lettres des personnes habitant les hameaux directement concernés. Il sera également affiché sur les panneaux de communication de la mairie et son site internet (<https://www.courcay.fr>) et diffusé via PanneauPocket.

Le département fournira également des documents qui seront mis en ligne sur le site internet de la commune et mettra un numéro d'appel à disposition des usagers.

6. Avancement du dossier 2x2 voies D943

Vous trouverez ci-après une carte des aménagements tels que le conseil départemental et son service territorial d'aménagement (STA) les envisagent à ce jour.



L'équipe municipale a (re)manifesté son opposition au projet en l'état, estimant que les raisons invoquées s'avéraient sans objet ou insuffisantes. Les inconvénients et les risques (sociétaux, financiers, techniques, environnementaux, etc.) sont bien supérieurs aux bénéfices attendus. Nous avons reçu en réunion début décembre M. Michaud, Vice-président chargé des infrastructures et des transports au sein du conseil départemental d'Indre-et-Loire, et son équipe.

A ce stade, aucune proposition acceptable ni aucun point de convergence n'ayant été constatés, l'équipe municipale ne peut donc toujours pas souscrire aux plans tels qu'envisagés à ce jour.

7. Amélioration de la sécurité rues de Châtillon, la Montée, Haute

L'équipe municipale est attentive à la sécurité dans notre centre-bourg : les ruelles y sont étroites et sinueuses, les enfants les « dévalent » à vélo ou en skate et malheureusement, les GPS conseillent souvent ces itinéraires aux véhicules. Nous vous proposons donc un plan de sécurisation des trois rues : Châtillon, Haute, La Montée.

Sécurisation de la rue de Châtillon : l'équipe municipale envisage de prendre les mesures suivantes :

- Interdire la montée sauf pour les résidents et les cyclistes.
- Interdire la montée de la 2^{ème} partie de rue (à partir du n°9) pour tout véhicule de largeur supérieure à 2,3 m.
- Entamer un processus de déréférencement de ce tracé des itinéraires GPS.



Remplacement du panneau « Sans issue » par un panneau « Sens Interdit, sauf riverains, sauf vélos ».



Ajout d'un panneau « Sens Interdit, sauf riverains, sauf vélo »
Ajout d'un panneau « largeur limitée à 2,3m ».

Sécurisation de la rue de La Montée : l'équipe municipale envisage de prendre les mesures suivantes :

- Interdire la montée de la rue sauf pour les résidents et les cyclistes.
- Interdire la montée de la rue à tout véhicule de largeur supérieure à 2,3 m.
- Entamer un processus de déréférencement de ce tracé des itinéraires GPS.



Ajout d'un panneau « Sens Interdit, sauf riverains, sauf vélo »
Ajout d'un panneau « largeur limitée à 2,3m »

Sécurisation de la rue Haute : l'équipe municipale envisage d'interdire le stationnement à l'emplacement indiqué sur la photo ci-dessous.



Nota : la mise en place des panneaux est conditionnée à l'autorisation des propriétaires et sera adaptée si besoin

Période de concertation et d'information : il est important pour l'équipe municipale de recueillir vos remarques sur ces mesures, n'hésitez pas à nous les transmettre (e-mail : mairiedecourcay@wanadoo.fr).

Certaines remarques sont déjà parvenues à la mairie et seront étudiées pour le choix final.